

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Activités Physiques et Sportives (APS) de l'Université Rennes 2. Conformément à l'arrêté des licences, elle permet une orientation et une spécialisation progressive. Après deux premières années communes (L1 et L2), la troisième année (L3) offre la possibilité de poursuivre dans les cinq spécialités du champ des STAPS : *Éducation et motricité* (EM) (dispensé à Saint-Brieuc et à Rennes), *Management du sport* (MS) (à Rennes), *Entraînement sportif* (ES) (à Rennes), *Ergonomie du sport et de la performance motrice* (ESPM) (à Rennes), *Activités physiques adaptées et santé* (APA-S) avec deux parcours (thématiques : « Pathologies Santé » à Rennes ; « Handicap Insertion » à Saint-Brieuc). L'objectif général est de développer des connaissances et compétences pluridisciplinaires (techniques, sciences humaines et sociales, sciences de la vie...) appliquées et centrées sur les activités physiques et artistiques (APSA) dans toutes leurs formes (de la compétition au loisir et à la pratique éducative ou préventive). Ouvert à la formation initiale et à la formation continue, la formation permet majoritairement une poursuite d'études en master, l'ensemble des spécialités étant ouverte à l'échelle locale dans le cadre du master STAPS du Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) et du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). La professionnalisation directe est possible et confirmée.

## Synthèse de l'évaluation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* est organisée de façon claire et cohérente avec le référentiel des licences générales. A partir d'une L1 commune, la L2, tout en préservant un tronc commun important, permet une découverte déjà riche des futures spécialités. La spécialisation complète se fait en troisième année (semestre 5 et 6) par une orientation en fonction d'un choix de milieux d'intervention. Tout en préservant un socle commun solide et une orientation progressive, cette organisation apparaît comme un vrai atout pour l'aide à l'orientation des étudiants et un engagement précoce vers la professionnalisation. Les objectifs des différentes spécialités sont clairement explicités (compétences visées, métiers ciblés) et sont cohérents avec les référentiels du diplôme (notamment celui des fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles [RNCP] des différentes spécialités - fournies dans le rapport). Le dossier présente une analyse détaillée des spécificités par rapport aux formations existantes au niveau de la Bretagne et de ses environs, démontrant une bonne implantation régionale.

La licence STAPS de l'Université Rennes 2 est la seule à proposer en Bretagne l'ensemble des cinq spécialités de licence, avec quelques spécificités notables : la spécialité EM bénéficie d'un partenariat fort avec l'École Nationale Supérieure (ENS) de Rennes, la spécialité MS est pluridisciplinaire (management, gestion, projet, marketing, économie, sociologie...) pour former des managers polyvalents capables d'intervenir dans tous les secteurs sportifs (événementiel, tourisme, distribution, services sportifs...), la spécialité ES a pour originalité d'être axée sur l'évaluation du potentiel physique et énergétique des sportifs et de permettre un grand choix de spécialisation sportives (14 disciplines sportives possibles) pour l'obtention d'une carte professionnelle, la spécialité ESPM est la seule licence relative à l'ergonomie au niveau régional, la spécialité APA-S propose deux parcours différenciés. La licence de Rennes propose une approche en sciences biologiques appliquée aux pathologies chroniques, celle de Saint-Brieuc est orientée sur la question du handicap et de l'insertion avec une approche de type sciences humaines et sociales. La licence STAPS dans son ensemble bénéficie d'un adossement recherche avec un nombre important de structures couvrant l'ensemble des champs d'expertise concernés et une participation solide des enseignants-chercheurs. Chaque spécialité présente des partenariats nombreux avec les milieux socio-économiques et collectivités en relation avec son orientation. Les stages sont présents dès la L2 avec des durées variables (souvent au moins 70h par semestre) et des objectifs adaptés en fonctions des niveaux (observation en L2, intervention en L3) et des spécialités.

Entre 2011-2012 et 2014-2015, les effectifs de L1 ont augmenté de 68 % et quasi doublé (+97 %) en L2. Mécaniquement, les flux en L3 augmentent proportionnellement : de 244 en 2011-2012 à 436 en 2014-2015 (+79 %). La spécialité ESPM échappe à ce mouvement avec des effectifs modérés (entre 17 et 28 étudiants). Témoin de l'attractivité

de la filière et de l'UFR APS de l'Université Rennes 2 en particulier, ce constat reste préoccupant au regard des capacités d'accueil (mise en place en L1) et d'insertion : la barre des 1000 étudiants en L1 a été franchie en 2014-2015. De fait, les taux de réussite initiaux baissent de manière significative, passant entre 2011-2012 et 2013-2014 en L1 de 60 % à 48 % et en L2 de 82 % à 71 %. Cette baisse est expliquée par les problèmes d'orientation (préjugés sur la formation STAPS), les effets de décrochage et l'augmentation du nombre d'entrants. En L3, les taux de réussite semblent stables et généralement corrects (entre 70 % et 88 %), sauf en ES où le faible taux de réussite (entre 50 % et 67 %) n'est pas assez commenté. La majorité (85 %) des diplômés poursuivent leurs études ce qui est cohérent pour une licence générale, mais peut être préoccupant au regard de l'augmentation des flux (saturation en cascade de la capacité d'accueil en master). Pour les autres diplômés, l'insertion professionnelle semble forte et relativement cohérente avec les objectifs des spécialités, mais les enquêtes de l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) restent fragiles (population réduite, taux de réponse insuffisant, données peu actualisées).

Chaque spécialité est pilotée par un responsable mais le dossier n'indique pas l'existence de responsable de L1, L2 ou L3 ni les modalités de coordination entre spécialités, ce qui rend difficile l'appréciation du pilotage à ce niveau. La coordination entre les deux parcours APA-S semble insuffisante et serait à renforcer. Les équipes pédagogiques sont globalement riches et équilibrées entre enseignants statutaires (17 à 27 selon les spécialités) et intervenants professionnels (5 à 39), même si la place des professionnels pourrait être renforcée dans certaines spécialités (ex. : ESPM). Le dossier est très précis sur les métiers et les interventions des enseignants extérieurs.

#### Points forts :

- Mention bien structurée avec une spécialisation progressive déjà marquée en L2 et encore renforcée en L3.
- Une attractivité très forte à tous les niveaux et dans presque toutes les spécialités.
- Une offre large et convaincante (quelques spécialités de niche), cohérente avec l'offre de masters locaux et régionaux.
- Place significative des stages dans le cursus.
- Bon positionnement dans l'environnement socio-économique.
- Des équipes solides et relativement étoffées.
- Possibilité de certifications complémentaires et additionnelles en ES.
- Dossier clair et très bien structuré, avec un souci responsable d'autoévaluation.

#### Points faibles :

- Très forte augmentation des effectifs en licence (à tous les niveaux) qui représente une menace à terme pour la qualité de la formation.
- Manque de données récentes et significatives sur l'insertion professionnelle.
- Absence de Conseils de Perfectionnement dans presque tous les niveaux et spécialités (sauf en ES).
- Manque d'information sur l'articulation avec les licences professionnelles.
- Manque d'ouverture aux innovations numériques et à l'enseignement à distance.
- Flux moyen (ES) à faible (ESMP) dans certaines spécialités.
- Taux de réussite faible en ES.

#### Recommandations :

Très bien intégrée dans son environnement, la licence mention STAPS de l'UFR APS de l'Université Rennes 2 constitue non seulement un pôle central dans le Grand Ouest, mais aussi à l'échelle nationale. Avec plus de 1000 inscrits en L1, couvrant l'ensemble des spécialités possibles en STAPS, la licence STAPS de Rennes n'a pas d'équivalent régional. Cette force et cette attractivité représentent également une menace pour la qualité de la formation, les possibilités d'encadrement et de professionnalisation (ne serait-ce qu'en termes de mise en stage). Les équipes pédagogiques

statutaires jusqu'alors bien dimensionnées risquent d'être mises en difficultés par l'alourdissement des charges et responsabilités : l'appui sur des professionnels vacataires ne pouvant suffire, un renforcement des équipes (en enseignement, mais aussi en fonctions support, ex. : recrutements d'ingénieurs d'études) paraît nécessaire et/ou une réflexion sur les nouvelles formes d'enseignement (ex : pédagogie inversée, développement du e-learning). Pour autant, il convient de soulever la question des procédures d'orientation active (pour éviter les mauvais choix de poursuite d'études) afin de contrôler les flux étudiants qui, en cascade, risque de dégrader la réussite à la licence STAPS. Il paraîtrait nécessaire de consolider l'information aux potentiels entrants, et ensuite les actions passerelles et de réorientations pour accompagner les décrocheurs. En dépit de ce contexte de massification, il serait nécessaire de consolider la préprofessionnalisation, en particulier en renforçant la place des stages dès la première année ou des compétences transversales de type « management ou démarche projet ». Il apparaît clairement que le poids des UEP (unités d'enseignement préprofessionnel) contraint les possibilités de ce côté et que la question de leur allègement mériterait d'être posée.

Il serait nécessaire d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle, en particulier d'un point de vue qualitatif (trajectoires professionnelles des diplômés), afin d'améliorer l'adéquation aux débouchés, la connaissance des bassins d'emploi, et l'information aux étudiants. Les relations avec les milieux socioéconomiques, seraient à renforcer par un travail de conventionnement. Au regard de l'alourdissement des charges des responsables, ce travail pourrait être une mission externalisée. Il est indispensable de mettre en place, dans chaque niveau et spécialité, de véritables Conseils de Perfectionnement (conformément à l'arrêté du 22 janvier 2014), comprenant des représentants étudiants mais aussi des professionnels.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est bien construit pour répondre aux objectifs de la licence STAPS et des fiches RNCP des différentes spécialités : spécialisation progressive à partir d'une L1 commune, puis d'une L2 relativement spécifique (avec une part de tronc commun réduite dans le semestre 4) jusqu'à une L3 entièrement spécialisée. Lorsque des enseignements scientifiques sont communs entre spécialités, une mutualisation des CM (cours magistraux) a été mise en place. Il serait intéressant de connaître de manière synthétique le volume et les UE (unités d'enseignement) concernées. Les contenus de formation sont ainsi adaptés pour permettre une préprofessionnalisation dès la L2, sans empêcher des réorientations possibles entre spécialités. Un autre point fort est la conception verticale des contenus d'enseignement, pour permettre une progression entre L2 et L3, voire en master. Par exemple dans la spécialité MS, cette montée en compétences est bien explicitée et elle a été co-construite par l'équipe pédagogique et des professionnels du secteur. C'est un point fort qui laisse ouverte la question des modalités d'intégration et de mise à niveau des étudiants nouveaux entrants.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les partenariats avec les milieux socio-professionnels sont différents selon les filières. Pour autant l'ensemble de la licence bénéficie d'appuis forts et diversifiés avec un environnement socio-économique qui semble favorable. Il manque toutefois quelques repères sur le poids la filière des APSA dans l'environnement local pour mettre en évidence les opportunités et les faiblesses en termes de capacité d'accueil (pour la mise en stage) et la professionnalisation. Dispositif intéressant, la spécialité ES propose un parcours spécifique pour les étudiants de l'ENS Rennes, dans le cadre d'une convention mais sans préciser l'effectif concerné.</p> <p>En termes de formations comparables, six établissements (parmi les 49 licences STAPS de France) proposent la licence STAPS dans le Grand Ouest (Nantes, Caen, Le Mans, Brest, Angers, Poitiers). Ce n'est pas forcément problématique au regard de l'attractivité de la filière. Surtout, l'Université Rennes 2 se différencie en étant, avec Caen, une licence STAPS couvrant les cinq spécialités (avec possibilité de poursuites locales en master).</p> <p>Enfin, la mise en place du RUOA pour l'offre de master permet de penser plus en termes de complémentarité les offres proches. Par exemple, pour la filière MS, la cohabitation du master MS avec Poitiers offre trois possibilités complémentaires (MS Rennes 2, MS Poitiers, SSSATI-Sécurité Rennes 2) de poursuites d'études selon les projets professionnels. Si la plupart des formations semble suffisamment différenciée ou appuyée sur des bassins d'emplois substantiels, on peut émettre quelques réserves concernant la situation d'APA-S. Avec sept spécialités ou parcours dans le Grand Ouest, il faudra être attentif au flux étudiant et à la capacité</p>

	d'insertion professionnelle d'une filière porteuse mais encore en construction. On peut regretter que le dossier n'analyse pas les liens avec les licences professionnelles locales (ex. : spécialité L3 MS de Rennes et licence professionnelle GDOSSL - Gestion et Développement des Organisations, de Services Sportifs et de Loisirs - de Saint-Brieuc).
Equipe pédagogique	Les équipes pédagogiques comprennent tous les enseignants d'une spécialité : elles sont assez étoffées (17 à 27 statutaires selon les spécialités), ce qui est un point d'appui pour le développement des formations. On peut noter une implication très variable des professionnels : de 5 (en ESPM, ce qui semble insuffisant) à 39 intervenants selon les spécialités. La description des intervenants extérieurs suggère une bonne adéquation avec les attendus de la spécialité. La présence des professionnels est aussi une conséquence de l'augmentation très marquée des inscrits.
Effectifs et résultats	Le dossier fournit des tableaux de suivi par un observatoire (OPEIP), dont les données doivent être interprétées avec prudence en raison du taux modeste de réponses, et du faible nombre de diplômés qui arrêtent après la licence. L'enquête de l'OPEIP la plus récente étudie la promotion 2011 ce qui n'est pas très à jour. La majorité des diplômés (85 %) poursuivent leurs études ce qui est cohérent avec le positionnement de licence généraliste. Ici aussi, l'augmentation du nombre d'entrant peut laisser redouter une problématique de saturation de capacité d'accueil ou d'insertion. L'insertion professionnelle reste bonne (100 % à 30 mois, sur un échantillon faible), sur des postes plutôt cohérents avec les objectifs des différentes spécialités. Ces résultats globaux (qui ne distinguent pas les spécialités) sont à prendre avec précaution (taux de réponses de 65 %, et augmentation forte des effectifs étudiants depuis).

Place de la recherche	La licence STAPS bénéficie d'un adossement recherche avec un nombre important de structures (cinq laboratoires, notamment deux laboratoires STAPS : M2S - Mouvement Sport Santé - et VIP&S - Violences Identités Politique et Sports). La participation des enseignants-chercheurs des différents laboratoires est avérée mais variable selon les spécialités et de manière cohérente avec les objectifs de formation (par exemple intervention majoritairement issue du laboratoire VIP&S en MS, intervention des laboratoires CREAD - Centre de Recherche sur l'Education les Apprentissages et la Didactique, VIP&S et M2S en EM). Les enseignants-chercheurs participent à la formation dans les différents champs scientifiques de leur expertise et au travers d'enseignements de méthodologie. Deux spécialités mentionnent une formation à la recherche (en L3 MS, une UEF « Méthodologie de l'enquête » est développée sur deux semestres) ou par la recherche (en L3 ES l'étudiant réalise un mémoire d'initiation à la recherche, avec proposition d'un protocole expérimental appuyé sur des lectures théoriques).
Place de la professionnalisation	La licence STAPS et ses spécialités démontrent une adéquation rigoureuse avec les compétences cadrées par les fiches RNCP. Les stages sont importants en licence, dès la L2, même si de manière variable selon les spécialités. Rien n'est évoqué autour des démarches de réseau (ex. : rencontre des anciens, forum, association étudiante...). L'insertion professionnelle, mineure, reste bonne (100 % à 30 mois, sur un échantillon faible), sur des postes plutôt cohérents avec les objectifs des différentes spécialités (pour la spécialité MS, certains intitulés de postes - typés éducateur sportif - semblent éloignés des objectifs).  Il existe un dispositif original de préprofessionnalisation au niveau de l'établissement qui a été retenu dans le cadre de l'appel à projet IDEFI (Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes) avec une unité d'enseignement de préprofessionnalisation (UEP) au long du cursus avec développement de méthodes pédagogiques innovantes et d'enseignement de projet professionnel. Quelques spécialités (MS, EMSP) mentionnent des UE spécifiques de professionnalisation. En ES, pour certaines activités, des diplômes additionnels peuvent être obtenus (ex. : CQP - Certificat de qualification professionnel - technicien sportif régional de Basket-Ball).
Place des projets et stages	La mise en situation professionnelle est un point fort de la licence STAPS. La recherche de stage peut s'appuyer sur les services du SUIO-IP - Service Universitaire d'Information d'Orientatation et d'Insertion Professionnelle - de l'établissement (ateliers collectifs, entretiens). L'université a

	<p>également développé un outil de gestion des conventions de stage (« Pstage »), qui offrirait une base utile pour la mise en relation avec les structures d'accueil. En L1, les stages sont quasi inexistantes (sept stages optionnels). En L2 (stage d'observation) comme en L3 (stage d'intervention), plus de 400 stages sont réalisés dans l'année. La durée des stages est satisfaisante pour chaque spécialité et les modalités de suivi et d'évaluation sont précisées. Les objectifs adaptés selon les spécialités (par exemple en MS les étudiants participent également à des projets, en ES il est demandé un mémoire de recherche). Des aménagements ont été réalisés pour permettre des stages filés en situation d'alternance dans certaines spécialités (ES, et surtout ESPM - trois jours de cours et deux jours en structure pour permettre un stage de 250h). Une liste globale de lieux de stage est fournie en annexe du dossier mais en l'absence de synthèse et de commentaires elle est difficilement appréciable. L'augmentation très marquée du nombre d'étudiants risque de fragiliser la mise en stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une politique volontariste de promotion de la mobilité internationale est annoncée : informations massives, mises en place de coordinateurs Relations Internationales (RI) par diplôme, commission Relation Internationale... Depuis 2010, le flux d'étudiants sortants est de 25 (dont 13 en MS), ce qui peut paraître un peu décevant au regard des moyens mis en place. Les flux entrants sont de 18 étudiants, majoritairement en L3 (neuf en ES, six en MS...). En dehors de la filière MS, les autres spécialités semblent peu impliquées dans les échanges. Si d'un point de vue global, on peut s'accorder avec le rapport pour pointer une problématique de niveau moyen en langue chez les étudiants, l'argument n'est pas suffisant pour expliquer la faiblesse des relations internationales. Les possibilités (nombreuses) et les mobilités sont détaillées. La politique de langue bénéficie de 24h TD - travaux dirigés - en L2 (+ 12h TP - travaux pratiques - en initiation) et 24h TD en L3 (+ 12h TD en initiation). Une option de 24h supplémentaire est possible. Il n'y a pas de préparation à des certifications.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En L1, le recrutement se fait en grande majorité par admission post-bac (APB). Une capacité d'accueil (fixée par le recteur en relation avec la direction de l'UFR STAPS) a été mise en place afin de contrôler les flux d'entrée. Cette capacité n'est pas indiquée. L'origine des étudiants est classique : majoritairement de la filière scientifique - S - (44 %) et économique et social - ES - (25 %). En cumulé, les filières technologiques et professionnelles représentent aussi 29 % des bacheliers entrants.</p> <p>Quelques passerelles en réorientation sont possibles (ex. : étudiants PACES - première année commune aux études de santé - en fin de semestre 1, avec entretien d'orientation et motivation). Des dispositifs d'aide à la réussite ou d'orientation sont mis en place en L1 : « réorientations » avant la fin du S1 (avec le SUIO-IP), « méthodologie Projet Professionnel » (par le SUIO-IP avec des étudiants tuteurs STAPS), module d'approche professionnelle pour les décrocheurs. Il est mentionné des possibilités d'accès en formations paramédicales pour les étudiants d'ES, APA-S et ESPM, mais sans en préciser ni les modalités ni les flux concernés. La spécialité MS démontre une attractivité externe marquée : 34 % des étudiants proviennent d'autres universités.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est en présentiel avec des aménagements classiques pour les étudiants avec statuts particuliers (situation de handicap, sportifs de haut-niveau - SHN). Les procédures sont clairement décrites, un accompagnement par un référent est réalisé pour les SHN. Un service Relais Handicap est en place. La VAE (validation des acquis de l'expérience) est citée, mais aucune donnée d'activité n'est indiquée. Une plateforme numérique de formation (Cursus) permet le dépôt de ressources pédagogiques et des échanges pédagogiques. C'est un point d'appui au temps présentiel, mais pas un outil d'enseignement à distance. On peut regretter un manque d'engagement dans les innovations pédagogiques numériques, qui pourraient fournir un point d'appui pour absorber la forte augmentation des flux d'étudiants autant que favoriser la préprofessionnalisation en spécialité.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont cadrées à l'échelle de l'Université Rennes 2. Les règles de compensation entre semestres d'une même année et entre UE sont appliquées. Le fonctionnement des jurys est clairement explicité. Le contrôle continu (CC) est encouragé tout comme la diversification des formes d'épreuves.</p>

	<p>L'autoévaluation pointe certains effets du CC : incitation à un travail plus régulier, mais multiplication chronophage des épreuves, augmentation du nombre d'épreuves collectives qui peuvent créer des réussites individuelles « artificielles ». Si l'importance des stages est valorisée dans la formation, le poids en termes d'ECTS (crédits européens) et de coefficients est peu lisible. Selon les spécialités, l'évaluation est plus ou moins détaillée. A cet égard, certaines spécificités interrogent par rapport à la cohérence entre spécialités et au respect de la lettre de cadrage (ex. : note bloquante - minimum 10 - au stage pour valider la L3 ESPM).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le SUIO-IP a créé un dispositif (« Résonances ») pour promouvoir la démarche réseau et la valorisation des compétences (dispositif évoquant la démarche du Portefeuille d'Expérience et de Compétences qui n'est pas évoquée). L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est bien en place et améliore la reconnaissance professionnelle des spécialités de licence : elle reste encore trop générique et gagnerait à être mieux individualisée en fonction des spécialités. En ES, l'ADD renseigne la spécialité d'exercice professionnel. En ESPM, un livret de suivi du stagiaire assure une fonction de livret de compétences attestées, utilisable auprès des employeurs.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les informations sont collectées par l'OPEIP de l'établissement. Concernant le devenir des étudiants il y a un laps de temps important dans la collecte d'informations, les données fournies viennent d'une enquête sur les diplômés de 2009 et leur situation 30 mois après (sauf en APA-S, enquête ministérielle plus récente). De ce fait, les informations semblent insuffisantes pour être tout à fait efficace dans le pilotage de la formation actuelle. Des analyses sur le devenir des étudiants sont menées dans certaines spécialités afin de mesurer l'adéquation entre poursuite et type d'études, emplois occupés et objectifs de formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Hors ES, les spécialités n'ont pas de Conseil de perfectionnement (CP). Il existe, par spécialité, une commission restreinte (le statut paraît informel) de représentants de l'équipe pédagogique. Au moins deux réunions par an ont lieu, notamment en fin d'année pour un bilan de formation et une réflexion sur les évolutions. En l'état, le dispositif est loin des attendus d'un CP, aussi bien sur la composition que les missions. En ES, un CP est en place (réunion biannuelle) qui comprend l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et deux représentants étudiants. Si les enseignants vacataires sont invités, on peut ici regretter l'absence de représentants <i>ad hoc</i> des milieux socio-professionnels.</p> <p>L'évaluation des enseignements est réalisée par l'OPEIP en lien avec les responsables de formation. C'est une enquête annuelle par questionnaire, en ligne. Le taux de réponses (31 % à 34 %) peut sembler bas, en particulier dans les spécialités L3. Complétant ce dispositif, chaque spécialité diffuse en fin de chaque semestre un questionnaire anonyme centré sur les enseignements. On peut regretter l'absence de données chiffrées. EM détaille les items sans donner de résultat. MS donne quelques exemples (rapides) de changements opérés suite à ces évaluations. ES présente une démarche plus qualitative utilisant des réunions. Les outils sont présentés en annexe du dossier.</p>



# Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2  
aux rapports de synthèse de l'HCERES  
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président  
  
Olivier DAVID

<b>Champ de formation</b>	Comportements, cliniques, apprentissages et santé
<b>Intitulé du diplôme</b>	Licence mention STAPS

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Concernant l'augmentation des effectifs, nous avons conscience que celle-ci est problématique car compte tenu que la licence STAPS est une licence générale, un grand nombre d'étudiant poursuit, ce qui pose des problèmes d'effectif en master. La mise en place de la capacité d'accueil depuis plusieurs années à Rennes, puis depuis 2016, à St Briec, va permettre d'enrayer ce phénomène.</p> <p>Le faible taux de réussite en licence ES, notamment en L3, s'explique par la mauvaise représentation que les étudiants ont de cette filière. En effet, beaucoup d'entre eux pensent acquérir des connaissances en préparation physique et n'ont pas le niveau scientifique requis pour cette filière où le volume horaire de sciences (physiologie, biomécanique, psychologie...) et le niveau d'exigence est assez conséquent.</p> <p>Concernant les enquêtes réalisées par l'OPEIP, la dernière que nous avons en date au moment de l'écriture du dossier portait sur les diplômés de 2009. La dernière enquête vient de sortir sur les diplômés de 2012 mais nous n'avons malheureusement pas pu l'inclure au moment de l'écriture du dossier d'auto-évaluation.</p> <p>Concernant les responsables en lien avec les différentes spécialités, il existe un responsable des L1 qui gère tout l'aspect pédagogique (gestion des emplois du temps, attribution des groupes...). Par contre, il n'existe pas de responsables L2/L3 toutes filières confondues. Seuls des responsables de filières existent à ce niveau. Le directeur adjoint chargé de la formation et de la pédagogie réunit de manière régulière l'ensemble des responsables (rentrée, fin d'année et 2-3 fois en cours d'année) pour gérer des problèmes courants, procéder à des harmonisations...</p> <p>Par rapport aux équipes pédagogiques de la filière ESPM, celle-ci étant assez nouvelle, il a fallu du temps pour trouver des professionnels compétents spécialistes en ergonomie ayant un attrait pour les STAPS et souhaitant transférer leurs connaissances et leurs compétences aux spécificités de notre filière. Le nombre de professionnels qui interviendra dans la prochaine offre de formation est plus important que celui figurant dans le dossier d'autoévaluation. La filière ESPM intègre, de plus, des séminaires non maquetés où interviennent des professionnels. Chaque année, nous renouvelons cette offre auprès de professionnels différents.</p>

### Points faibles

Observations	<p><b>« Absence de conseil de perfectionnement dans presque tous les niveaux et spécialités »</b></p> <p>Dans la prochaine offre de formation, toutes les spécialités auront un conseil de perfectionnement.</p> <p><b>« Manque d'information sur les articulations avec les licences professionnelles »</b></p> <p>Les licences professionnelles GSOSSL et MF accueillent des étudiants en 3<sup>ème</sup> année qui proviennent soit L2 de STAPS, soit d'autres filières, soit sont en formation continue. Les étudiants de Rennes 2 qui s'orientent vers la licence pro MF viennent majoritairement de la licence ES alors que les étudiants qui choisissent de s'orienter vers la Lpro GDOSSL viennent préférentiellement de la licence MS.</p> <p><b>« Manque d'ouverture aux innovations numériques et à l'enseignement à distance »</b></p> <p>L'enseignement en STAPS étant fait pour partie de pratique sportive, il semble assez difficile de mettre en place un enseignement à distance.</p> <p>La mise en place de pédagogie innovante sera effective dans la prochaine offre de formation où nous allons mettre, certains cours en amphithéâtre, en classe inversée. L'expérience a débuté cette année et sera continuée l'année prochaine. Si le bilan se révèle positif nous l'étendrons pour la prochaine offre de formation.</p> <p><b>« Flux moyen (ES) à faible (ESPM) dans certaines spécialités »</b></p> <p>Le flux d'étudiants en licence ES a continué d'augmenter à la rentrée 2016. Ce flux ne doit pas augmenter plus car nos étudiants vont en stage dans des structures sportives de haut niveau et, le fait d'avoir trop d'étudiants, saturerait le nombre de places de stage disponibles et le marché de l'emploi à venir.</p> <p>Le faible flux en licence ESPM s'explique par le fait que cette filière est relativement nouvelle et méconnue par rapport aux autres filières. De plus cette filière exige un très haut niveau d'exigence (compétences et connaissances) scientifique notamment en anatomie, physiologie, biomécanique et sciences de l'ingénieur (informatique et mathématique). Cette filière nécessite aussi une maturité importante car la place du stage en L3, s'est accentuée. L'étudiant doit trouver un terrain de stage en alternance. Cette filière est en évolution constante mais modeste ce qui permet une bonne gestion de la filière et une bonne insertion.</p>
--------------	---

<b>Recommandations</b>	
Observations	<p>Comme vous le mentionnez dans ce paragraphe « recommandations », nous avons recruté un IGE afin de renforcer les équipes pédagogiques ainsi que réfléchir et accompagner les enseignants dans le développement des pédagogies innovantes.</p> <p>Concernant les actions passerelles et d'orientations pour les décrocheurs, nous sommes en train de mettre en place en collaboration avec la DRDJS, une préparation au BP-AT pour les étudiants « décrocheurs ». Ces étudiants repérés en fin de semestre auraient la possibilité de suivre les contenus du BP-APT à un tarif préférentiel, les cours étant dispensés pour partie au sein de l'UFRAPS et pour partie par des collègues de la DRDJS.</p>

<b>Place de l'international</b>	
Observations	<p>Les étudiants peuvent s'inscrire à une préparation à la certification (CLES), et passer cette certification le dispositif n'est pas obligatoire.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

